

*Affaires courantes***L'ENVIRONNEMENT**

M. Len Taylor (The Battlefords—Meadow Lake, NPD): Monsieur le Président, des représentants du gouvernement fédéral sont à Berlin aujourd'hui pour assister à de nouvelles négociations sur la nécessité d'améliorer les mesures prises par les États pour faire face aux problèmes environnementaux de plus en plus aigus dans le monde. Au même moment, ici, au Canada, les médias parlent de la possibilité du démantèlement d'Environnement Canada parce que ce ministère ne parvient plus à régler efficacement les problèmes environnementaux de notre pays.

Le gouvernement peut-il confirmer aujourd'hui qu'il mettra la même détermination politique à renforcer le rôle du gouvernement fédéral dans les dossiers environnementaux nationaux que celle qu'il a mise dans la préservation des stocks de flétan noir et dans la défense de la position bien intentionnée, mais illusoire, de notre pays à la conférence de Berlin?

L'hon. Diane Marleau (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, la ministre de l'Environnement et vice-première ministre assiste à la conférence de Berlin. Les députés peuvent avoir l'assurance qu'elle représentera très bien le gouvernement, comme elle le fait toujours de sa manière inimitable. Elle sera un porte-parole de poids pour le Canada à Berlin.

* * *

L'AÉROPORT INTERNATIONAL PEARSON

L'hon. Jean J. Charest (Sherbrooke, PC): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Elle a trait à un principe qu'il a lui-même soulevé pendant la période des questions, à savoir qu'une personne est présumée innocente tant que sa culpabilité n'a pas été prouvée.

Ma question se rapporte à l'affaire Pearson. Pendant la campagne électorale, parlant de ce sujet, le premier ministre a déclaré: «La population a le droit de connaître tous les faits». Depuis, nous avons appris que rien n'établissait qu'il y avait eu malversation. Nous avons aussi appris que le premier ministre lui-même avait été personnellement impliqué dans l'affaire.

J'aimerais que le premier ministre, ou un représentant du gouvernement, nous dise s'il y aura une enquête publique sur toute cette affaire.

L'hon. Douglas Young (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, je regrette beaucoup que le chef du cinquième parti n'ait pas cru bon d'admettre que le premier ministre a nié catégoriquement, ici même, à la Chambre des communes, avoir participé à quelque discussion que ce soit au sujet de l'aéroport Pearson et de l'accord concernant cet aéroport. Cela a été corroboré par un avocat qui aurait été présent lorsque la discussion à ce sujet aurait eu lieu.

Pour ce qui est de la question du député sur l'accord concernant Pearson, je dirai que quiconque ne pense pas qu'il y ait quelque chose de répréhensible au sujet de cet accord doit avoir fait partie du Cabinet Mulroney.

PRÉSENCE À LA TRIBUNE

Le Président: Je voudrais signaler aux députés la présence à notre tribune de l'honorable sénateur Michael Beahan, président du Sénat d'Australie, et de ses collègues parlementaires qui nous rendent visite.

Des voix: Bravo!

Le Président: Chers collègues, c'est aujourd'hui un jour assez spécial pour 23 jeunes Canadiens remarquables. Ils sont avec nous en tant qu'invités de la Chambre, de la Commission de la capitale nationale et de la région.

[Français]

Ces jeunes Canadiens se sont illustrés par leur talent, leur détermination et leurs réalisations.

[Traduction]

Ce sont les gagnants des prix d'excellence décernés par le réseau YTV pour 1995.

Des voix: Bravo!

AFFAIRES COURANTES

• (1505)

[Français]

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT À DES PÉTITIONS

M. Peter Milliken (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, conformément à l'article 36(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement à 16 pétitions.

* * *

[Traduction]

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE**PROCÉDURE ET AFFAIRES DE LA CHAMBRE**

M. Peter Milliken (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, j'ai l'honneur de présenter le 71^e rapport du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre concernant les membres associés du Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international.

[Français]

Madame la Présidente, si la Chambre donne son consentement, et avec l'appui du whip en chef du gouvernement, je propose que le 71^e rapport du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre, présenté à la Chambre aujourd'hui, soit adopté.

(La motion est adoptée.)